

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

15

**20^{ème} session du Groupe de travail sur
l'Examen Périodique Universel**

Intervention de la délégation du Royaume du Maroc

Examen de Madagascar

Genève, le lundi 3 novembre 2014

Monsieur le Président,

Nous saluons parmi nous la présence du Ministre de Madagascar.....

Le Royaume du Maroc félicite le Madagascar pour les efforts qu'il déploie dans cette phase de restauration de la Démocratie et de consolidation de l'ordre constitutionnel.

Le Maroc salue la dynamique déployée par les autorités malgaches, malgré une conjoncture politique difficile, pour renforcer le cadre juridique et institutionnel favorable au respect des droits de l'Homme.

Nous saluons avec satisfaction la Constitutionnalisation de l'interdiction de la torture et des mauvais traitements ainsi que le caractère exceptionnel de la détention.

Le Royaume du Maroc salue la mise en place, par le Madagascar, d'une Commission nationale indépendante des droits de l'Homme conformément aux principes de Paris.

Le Maroc appuie les efforts de Madagascar visant à garantir la gratuité de l'enseignement primaire, l'amélioration de l'accès équitable à l'éducation et le renforcement de la scolarisation des enfants en situation de handicap dans le cadre des classes intégrées.

Le Maroc note avec un grand intérêt la création de centres d'écoute et de conseils juridiques dans le cadre de la lutte contre la violence basée sur le Genre ainsi que la criminalisation des violences faites aux femmes qui constituent des infractions pénales conformément aux dispositions du code pénal malgache.

La délégation marocaine salue la création du Comité national de protection de l'enfant chargée de la coordination des actions relatives à la protection de l'enfant, notamment, les enfants de la rue.

Le Royaume du Maroc félicite le Madagascar, d'avoir engagé le processus de ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

A cet égard, nous appuyons l'organisation de sessions de formation aux droits de l'Homme à l'intention des magistrats, de la police, de la Gendarmerie et de l'Administration pénitentiaire, y compris, en matière de lutte contre la traite des personnes, la torture et la violence à l'égard des femmes.

Le Royaume du Maroc salue les efforts de Madagascar pour la réhabilitation des prisons et du milieu pénitentiaire ainsi que la réforme des institutions judiciaires à travers la mise en place d'une justice de proximité. **Nous souhaiterions à cet égard nous enquérir des modalités d'institution de mesures alternatives à l'incarcération et de la réinsertion des détenus dans la société?.**

Je vous remercie

